



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 24922

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la prise en charge des loisirs et des vacances des personnes handicapées. Aujourd'hui, le souhait du Gouvernement de construire une politique en direction des personnes handicapées en intégrant leur potentiel à participer à la vie sociale et au marché du travail est important. Cependant un volet manque à la construction de cette politique : le temps libre et les vacances de la personne adulte handicapée, quelles que soient ses limites physiques et mentales. Il lui demande s'il envisage de prendre des mesures qui prendraient en compte la personne handicapée non seulement dans le champ de son intégration socio-professionnelle mais aussi dans le champ du loisir et des vacances.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24922

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7080